

RELEVÉ DE DÉCISIONS de la Commission des Formations et de la Vie Étudiante (CFVE) - N°24

Réunion du 15 janvier 2025 à 10 h

Collège des Enseignants et Chercheurs

Titulaires	Champs	Présent	Absent	Pouvoir
Mme Laurence BASSIERES	HCA	X		
M. Frédéric CHASTANIER	ATR-RA	X		
M. Philippe CHAVANES	TPCAU	X		
Mme Laurence FALZON	ATR-APV	X		Puis pouvoir à F. Chastanier
Mme Manuela FRANZEN	TPCAU		X	
M. Franck GAUBIN	STA-CIMA	X		
Mme Laure JACQUIN	TPCAU	X		
M. Julien JOLY	TPCAU	X		
Mme Élise MACAIRE	SHS	X		
M. Yann NUSSAUME	VT	X		
M. Yves ROUBY	STA-CIMA	X		
Mme Séverine ROUSSEL	TPCAU	X		

Collège des Étudiants

Titulaires	Année	Présent	Absent	Pouvoir
Mme Maud BAUER PRESTON	M2	X		
Mme Solène LE RAI	M1	X		
M. LE HIR Ivan	L3	X		

Collège des Personnels des filières administratives, techniques et scientifiques (A.T.S)

Titulaires	Présent	Absent	Pouvoir
M. Jacques BERGNA	X		
Mme Barbara GUILLOT	X		

Membres avec voix consultative

Titulaires		Présent	Absent
Mme Vincentella DE COMARMOND	Directrice adjointe	X	
M. Samuel BRUNA	Responsable du service de la scolarité	X	
M. Tahar ZOUZOU	Responsable du pôle juridique et de la coordination des instances		X
Mme Justine Simonot	Responsable des Relations Internationales	X	
Mme Léa SATTLER	Enseignante STA-OMI, invitée permanente	X	
Mme ISODORO ROBERT-COLOMBY Lola	Suppléante au collège des étudiants	X	
M. LUSSET-TURQUIN Matthieu	Suppléant au collège des étudiants	X	
Mme TORRES MAGUEDANO Juliette	Suppléante au collège des étudiants	X	

La Commission des Formations et de la Vie Étudiante est constituée de 20 membres. Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 12 membres présents ou représentés.

Le Quorum est atteint avec 15 participants (15 présents et 0 représenté). La CFVE peut dûment délibérer.

La réunion est ouverte.

ORDRE DU JOUR :

1. Actualité de la vie étudiante

Point d'information

Maud Bauer Preston et les étudiants élus

2. 5 minutes ATS

Point d'information

3. Coordinations et COPIL

Point sur le renouvellement des coordinations, Copil et Commissions (relance Copil RI, Commissions VEE + Stages)

Vote

Renouvellement du bureau (Philippe Chavanes)

Point d'information

4. Calendrier et organisation

Planning séances CFVE du 2^e semestre

Point d'information

Organisation JPO (Vincentella de Comarmond et Samuel Bruna)

Vote

Organisation inter semestre et rattrapages (Samuel Bruna et Laurence Bassieres)

Vote

Point sur calendrier pédagogique du 2^e semestre (Samuel Bruna)

Information et rappel

Parcoursup (Samuel Bruna)

Vote

Suite évaluation des enseignements (Barbara Guillot)

Point d'information

5. Pédagogie

Point sur la constitution des groupes de PFE

Vote

Règlement des études Bachelor BIM (Vincentella De Comarmond)

Vote

Compilatio (Barbara Guillot)

Point d'information

CTID F. Soucarat (Samuel Bruna)

Vote

1. Actualité de la vie étudiante

Élections étudiantes

Les élus à la CFVE expriment le fait qu'ils sont contents que leurs suppléants soient présents à cette séance. Ils rappellent toutefois qu'il n'y a que trois titulaires élus et non six, ce qui signifie qu'il y a un problème de représentation étudiante. Les élus étudiants interrogent l'administration pour savoir quelle est la procédure à suivre : à quel moment de nouvelles élections doivent-elles être organisées ? Il faudra en organiser tant que tous les postes n'auront pas été tous pourvus.

Philippe Chavanes demande une présentation des nouveaux étudiants présents à la CFVE :

- Juliette TORRES MAGUEDANO : suppléante de Ivan LE HIR, elle est en L3 bi-cursus à l'ESTP
- Ivan LE HIR : nouvellement élu à la CFVE en tant que titulaire, il est en L3 bi-cursus à l'ESTP
- Lola ISODORO ROBERT-COLOMBY : suppléante de Maud BAUER PRESTON, elle est en L1 bi-cursus à l'ESTP
- Matthieu LUSSET-TURQUIN : suppléant de Solène LE RAI, il est en L1.

Concernant les 3 sièges à pourvoir à la CFVE, l'organisation de nouvelles élections est remise entre les mains de Tahar Zouzou. Il est rappelé qu'il manque également des élus étudiants au CA et à la CR.

Frédéric Chastanier indique que la valorisation des initiatives étudiantes devrait permettre d'avoir plus de candidats.

Lien entre projet et représentation de l'architecture en S1

Les étudiants de S1 ont fait remonter un manque de concordance entre ce qui est fait en projet et en RA (en termes de temporalité). Certains groupes de projet demandent une axonométrie et une coupe perspective alors que cela n'a pas encore été vu en RA. Cela génère beaucoup de travail pour étudiants qui sont contraints d'apprendre à le faire par eux-mêmes.

Étudiants en situation de handicap

Certains étudiants en situation de handicap ont alerté les élus étudiants par rapport à leur situation. Ils ont fait remonter leurs problématiques à Samuel Bruna mais n'ont pas reçu de réponse en ce jour. Il y a notamment le cas d'une étudiante en situation de fin de droits, qui a besoin d'un accompagnement qui à ce jour n'est pas pris en compte et qui a du mal à suivre.

Charge de travail dans les séminaires en S7

Les étudiants de M1 ont fait remonter un problème de charge de travail en S7 en séminaire. Cela est assez aléatoire en fonction des séminaires. Cela pose problème dans certains séminaires. Laurence Bassieres en prend note et indique que cela sera discuté lors de la prochaine réunion des séminaires.

Charge de travail dans les cours d'informatique en L3

Ivan Le Hir indique que la charge de travail dans le cours d'informatique en L3 est très disparate entre les groupes. Le problème soulevé est celui du temps de travail personnel qui peut durer de 4 à 5 heures par semaine, en plus du cours de 3 h 30.

2. 5 minutes ATS

Composition d'une nouvelle commission des stages :

Un point qui rejoint l'un des points à l'ordre du jour aujourd'hui, celui sur le renouvellement des COPIL et commissions, et notamment sur la composition d'une nouvelle commission des stages. Il y a une urgence du côté du dossier des demandes de dispense de stage : Mélina ne sait pas quoi leur répondre car elle ne sait pas si quelqu'un pourra évaluer leurs dossiers.

Dépôt numérique du mémoire :

Un message transmis par Alexandra Thelier, la responsable de la bibliothèque : Les étudiants vont bientôt déposer leur mémoire à cette adresse mediatheque@paris-lavillette.archi.fr. Il est impératif de rendre la cession de droits complétée et signée (elle sera envoyée en temps voulu). Pour le mémoire, il faut impérativement une page de titre avec l'identité de l'étudiant, des enseignants encadrants, le nom de l'école, l'année universitaire, un titre clair et lisible sans symbole... une pagination, un résumé et quelques mots-clés. Si l'un de ses éléments vient à manquer, le dépôt du mémoire sera refusé et la délivrance du diplôme (et Taïga) bloquée en fin d'année universitaire. Le mémoire doit être déposé seulement s'il a bien été validé.

Un mail explicatif sera bientôt envoyé mais il est fortement utile que les enseignants encadrants fassent passer le message.

3. Coordinations et COPIL

Point sur le renouvellement des coordinations, Copil et Commissions (relance Copil RI, Commissions VEE + Stages)

Vote

Philippe Chavanes indique que le bureau de la CFVE s'est interrogé au sujet d'un protocole pour renouveler régulièrement les coordinations, COPIL et commissions de l'école. Faut-il se donner des échéances de renouvellement ? Si on fait le point sur la situation actuelle sur les coordinations, il y a quelques manques.

Élise Macaire complète en disant qu'il faut une information sur les besoins de renouvellement (stage, initiatives étudiantes). Nous avons besoin de relai pour plusieurs sous-commissions. Par ailleurs, il pourrait y avoir un renouvellement des coordinateurs si nous avons des candidats dans certains champs. L'idée n'est pas de renouveler l'entièreté des coordinations mais qu'il y ait des possibilités de candidater et de passer la main. Il s'agirait donc d'inviter les collègues à faire acte de candidature s'il y a des besoins.

Laure Jacquin demande si l'on peut ajouter une coordination pour la JPO afin de prendre la température dès septembre. Elle précise que c'est trop juste d'organiser tout ça en un mois.

Laurence Bassieres suggère de créer un binôme JPO au sein de la CFVE. La coordination JPO pourra s'organiser comme elle le souhaite au cours de l'année en dehors de la CFVE.

Élise Macaire indique qu'il faut demander à Vincentella d'acter cette proposition. Il s'agirait d'adjoindre au pilotage un binôme d'enseignants qui assurerait une coordination côté pédagogie.

Samuel Bruna propose à la CFVE la création de deux sous-commissions : valorisation des initiatives étudiantes (VIE) et régimes spéciaux étudiants (RSE). Cette dernière étudiera toutes les demandes d'aménagements auxquels ont droit les étudiants (handicap, salariés, sportifs ou artistes de haut niveau). Ce seraient des sous-commissions liées au COPIL Santé et Vie étudiante. Dans ce COPIL, il y a déjà la sous-commission CVEC et la sous-commission FAUVE. Comme les sujets relèvent de la vie étudiante, il faut qu'ils soient rattachés au COPIL santé vie étudiante. Il faut y faire entrer de nouveaux membres car il faut un membre du COPIL dans chaque sous-commission, en plus des autres membres.

Élise Macaire indique qu'il faut un renouvellement des commissions stages et valorisation des initiatives étudiantes dès à présent et qu'un appel sera fait avant l'été pour le renouvellement des coordinations.

Vincentella De Comarmond insiste sur le fait que, pour le COPIL RI, il faut un membre de la CFVE élu pour remplacer Suzel. Il faut également vérifier que les étudiants membres de la CFVE puissent aller dans le COPIL RI.

Solène Le Rai demande à l'administration d'envoyer aux élus étudiants la liste des COPIL et sous-commissions pour qu'ils se les répartissent.

Samuel Bruna propose que l'on demande à Tahar Zouzou de faire cette liste qui fera office de synthèse et qui permettra de repérer là où il y a des manques (chez les étudiants et chez les enseignants).

Vote : Création de deux sous-commissions du COPIL Santé et vie étudiante (VIE + RSE), qui seront ensuite proposées au CA :

C : 0

A : 0

P : unanimité

Vote : Envoi assez urgent d'un message à l'intention de la communauté enseignante pour renouveler la commission des stages et le COPIL bi-cursus :

C : 0

A : 0

P : unanimité

Vote : La CFVE désigne Julien Joly pour rejoindre le COPIL RI.

C : 0

A : 0

P : unanimité

Renouvellement du bureau (Philippe Chavanes)

Point d'information

Philippe Chavanes indique qu'il va y avoir un renouvellement du bureau à la rentrée 2025 puisqu'il va y avoir deux démissions : celle de Laurence Bassieres et la sienne. Élise Macaire est toujours en réflexion. Philippe Chavanes précise qu'il va démissionner de la présidence et du bureau à la fin de l'année universitaire mais pas de la CFVE. Ces informations sont données en amont pour que tout le monde puisse y réfléchir.

Élise Macaire propose qu'il y ait un tuilage pour assurer le relai et la transmission de la manière de travailler. En accord avec l'administration, elle propose également que les candidats puissent travailler avec le bureau, sous la forme d'un bureau élargi à 5.

Philippe Chavanes constate qu'avec la mise en place du nouveau programme, ils sont tous les trois mobilisés sur d'autres sujets et ils s'occupent donc moins de la CFVE. Si des candidats anticipaient et se présentaient, ils pourraient intégrer le fonctionnement du bureau. Le bureau actuel pourrait rester dans l'opérationnalité du nouveau programme. Pour la prochaine CFVE, s'il y a des gens motivés, on l'actera.

Vincentella De Comarmond indique qu'il faut un plan B s'il n'y a pas de candidats. La situation est similaire pour la CR. Elle rappelle que le CPS est constitué de ces deux instances.

Yann Nussaume indique qu'il se sent obligé de candidater si personne d'autre ne se présente.

Vincentella de Comarmond complète en disant que s'il n'y a pas de candidat, la présidence sera confiée au doyen d'âge. Ou bien il pourrait y avoir une démission en bloc pour trouver des gens qui souhaitent s'investir ou se réinvestir.

Le bureau de la CFVE demande à tous les membres de la CFVE d'y réfléchir pour la CFVE du 7 mars.

4. Calendrier et organisation

Planning des séances CFVE du 2^e semestre

Point d'information

Le calendrier des prochaines séances de CFVE a été communiqué. Il faut attendre pour planifier celle de mai car il faut faire le lien avec le calendrier du CPS. Il y a notamment des échéances liées aux recrutements.

Vincentella De Comarmond indique que l'on attend des éléments de la centrale pour caler les calendriers du CPS et que nous sommes pour le moment un peu bloqués.

Solène Le Rai informe que Maud Bauer Preston et elle seront en stage pour le CPS du 6 février. Ivan Le Hir pourra être présent.

Philippe Chavanes demande aux étudiants de fournir une note à l'avance pour faire part de leurs remarques et intentions de vote.

Yann Nussaume indique qu'il sera également absent. Philippe Chavanes lui demande de lui communiquer ses commentaires et consignes de vote.

Organisation JPO (Vincentella de Comarmond et Samuel Bruna)

Vote

Samuel Bruna partage le programme de la journée portes ouvertes ainsi que les plans.

Il y a peu de changements par rapport à l'année dernière, le parcours a seulement été densifié.

Pour le programme, il y aura deux conférences générales comme l'année dernière : une le matin d'une durée d'1 h 30 en amphi 302 et l'autre l'après-midi. À la mi-journée, il y aura une conférence avec le focus bi-cursus. Pour le moment, nous n'avons aucune réponse des deux partenaires Laurent Ducourtieux et Guillaume Faas quant à leur présence.

Pour la présentation de la L1, il a été proposé cette année de solliciter Laure Jacquin et Juliette Pernin. Précédemment, c'étaient Emmanuel Mourier et Albert Gilles Cohen. Cette année, un autre dispositif est donc proposé.

Élise Macaire ajoute que, Véronique Biau partant à la retraite bientôt, elle viendra en renfort. Elle demande à ce que son nom soit ajouté à la suite de celui de Véronique. Il s'agit d'une intervention sur les professionnalités et sur les métiers.

Vincentella De Comarmond demande de faire des présentations pas trop longues, pas redondantes mais complémentaires et de laisser un temps de questions-réponses pour répondre aux attentes des futurs étudiants. Il y a aussi des visites libres. Il y aura l'exposition La Villette Pro Archi-trajectoires dans la salle d'expo. Cette année, l'exposition est tournée autour du genre (portraits de femmes architectes). La veille de la JPO aura lieu une table ronde en lien avec la thématique de l'exposition de l'année.

Les plans ont été retravaillés pour bien identifier l'entrée de l'école. Les centres de ressources de l'école seront ouverts : pôles images avec exposition sur les vitrines, atelier maquettes. Dans l'amphi 11, il y aura une retransmission des conférences. Dans l'amphi 4, il y aura une projection du film Archifolies réalisé par le pôle images. Dans l'atrium se tiendront les points d'information avec la présence des étudiants. Au 1^{er} étage sera organisé un parcours autour de la licence. Il y aura une exposition des carnets de voyages dans la salle 100. Les travaux APV et RA seront exposés dans les salles 101B, 102 et 107. Les travaux de projet le seront dans les salles 104, 106, 108, 110, 112A, 112B. Dans la salle 105, il y aura la présentation des bachelors.

Julien Joly fait remarquer qu'il se passe beaucoup de temps avant qu'on voie des projets d'architecture et des maquettes. Les salles de projet sont cantonnées dans des petites salles et semblent un peu relégués « en second rang » dans le déroulé de la visite. Il aurait préféré que les maquettes d'architectures soient mises en salles 100 plutôt que les carnets de voyages.

Yves Rouby suggère que la salle 100 devienne lieu d'exposition pluridisciplinaire qui donnerait un aperçu de tout ce qu'on fait dans l'école. Les travaux de S1 ne sont pas forcément les plus aboutis même si c'est intéressant.

Philippe Chavanes suggère pour les prochaines années d'avoir une réflexion plus en amont à ce sujet pour déterminer ce que l'école veut mettre en « vitrine ».

Laurence Falzon indique que les profs d'APV sont très disponibles pour la JPO. Ils ont des compétences par rapport à l'exposition, qu'ils aimeraient partager avec tous les collègues. Il y aurait un travail à faire avec les autres champs pour les aider dans le montage des expositions et la préparation des parcours.

Concernant l'accès aux salles pour installer les expositions de travaux, Mohamed va faire le point et informer les enseignants sur la disponibilité des salles.

Vincetella De Comarmond souhaiterait que la CFVE demande aux coordinations qu'il y ait des personnes dans les salles, en plus des travaux exposés. Ce qui est important, c'est qu'il y ait des gens présents dans les espaces. Finalement, c'est l'administration qui va le faire au nom de la CFVE.

Samuel Bruna propose de demander qui sera présent et de faire une répartition des enseignants dans les salles.

Frédéric Chastanier demande qu'un rappel soit envoyé pour que les salles soient débarrassées en amont, puisque l'affichage ne pourra se faire que tôt le samedi matin.

Vote général sur l'organisation de la JPO :

C : 0

A : 0

P : unanimité

Organisation intersemestre et rattrapages (Samuel Bruna et Laurence Bassière) **Vote**

Laurence Bassières relaie l'information transmise par Juliette Pernin sur un embouteillage à l'intersemestre entre soutien RA, soutien construction et intensif plastique. Les enseignants de RA proposent un mixte rattrapage / soutien.

Partant du constat que le rattrapage en RA ne donne pas de bons résultats, l'idée serait de mélanger soutien et rattrapage sur 2 jours. À chaque fois qu'un étudiant a un rattrapage dans une autre matière, il est autorisé à y aller ; le système sera assez souple. Cette année, le rattrapage est exceptionnellement organisé sur 3 jours. Le soutien construction serait placé la 1^{re} semaine de février. Cela induit un changement de calendrier mais c'est sans impact sur le démarrage du semestre.

Vote pour cette modification d'organisation de l'intersemestre et des rattrapages :

C : 0

A : 0

P : unanimité

Point sur calendrier pédagogique du 2e semestre (Samuel Bruna) **Information et rappel**

Samuel Bruna propose le calendrier suivant :

Date limite de saisie des notes : lundi 10 février 2025

Présentation des enseignements du 2nd semestre :

- L3 : présentation des groupes de PA le jeudi 6 février de 14 h à 15 h 30
- M1 : présentation des groupes de PA le jeudi 6 février (ou vendredi 7 février) de 9 h à 12 h

Inscriptions pédagogiques : du 10 au 14 février 2025

Réunion de répartition des IP : lundi 17 février 2025

Rattrapages du 1^{er} semestre : du 20 au 22 février 2025

Début du 2nd semestre : lundi 24 février 2025

Parcoursup (Samuel Bruna)

Vote

Samuel Bruna fait un rappel des dates de Parcoursup et du calendrier interne de notre école. Entre le 8 avril et le 21 mai, on récupère les dossiers définitifs des primo entrants. Les vacances d'avril débutent dans la foulée (du 12 au 27 avril). Puis nous avons un enchaînement des jours fériés.

Les propositions de dates des oraux Parcoursup sont les suivantes : soit le samedi 3 mai, soit le 10 mai. On doit remettre nos résultats au plus tard au 21 mai donc il n'est pas possible de les organiser plus tard. Cette année encore, nous allons faire la moyenne des notes, et mixer avec la note de l'oral en attribuant une pondération, pour saisir le tout dans Parcoursup. Il nous faut donc une marge d'action d'autant que la gestionnaire de S1 est nouvellement arrivée dans l'école.

Plusieurs enseignants suggèrent de demander aux enseignants de compléter eux-mêmes le fichier Excel des notes pour faire gagner du temps à l'administration et donc ouvrir la possibilité d'organiser cela le 17 mai seulement.

Laurence Bassieres indique que demander aux enseignants de se mobiliser le 3 ou le 10 mai, qui sont des week-ends avec des ponts, peut générer un fort risque de défection.

Vincentella De Comarmond rappelle que cela fait partie du service des 1 607 heures du service des enseignants.

Franck Gaubin explique que c'est en cours pour les bi-cursus. Ça se cale avec 18 enseignants. Le 3 serait une bonne solution, ça laisserait du temps pour la vérification du système de quota de sélection.

Samuel Bruna indique que l'on utilise encore un outil maison. On ne peut pas utiliser l'OAD vu nos politiques de recrutement. La date lui fait peur vu ce qu'il y a à faire en 3 jours. S'il y a le moindre couac, ça ne passera pas. Toutes les données doivent être saisies et importées dans Parcoursup. La hotline est surchargée à cette période. Il ne faut pas qu'il y ait une urgence par ailleurs sur ces 3 jours.

Maud Bauer Preston réagit en disant que les étudiants se questionnent sur le processus de sélection. On se demande si le recrutement via une machine est quelque chose que l'on veut conserver comme politique d'école. Le fait que le recrutement soit fait par des humains a été défendu pendant longtemps. Jusqu'à l'année dernière, c'était fait par des enseignants mais là, c'est un calcul de moyennes. Il y a deux ans, lors des JPO, beaucoup ont demandé comment se passe l'instruction des dossiers et beaucoup ont apprécié La Villette car c'était réalisé par des enseignants.

Le CFVE missionne à nouveau le groupe Parcoursup composé de Franck Gaubin, Laure Jacquin et Frédéric Chastanier et suggère qu'un étudiant les rejoigne.

Vote pour organiser le 3 mai :

P : 6

Vote pour organiser le 10 mai :

P : 7

Vote pour organiser le 17 mai :

P : 0

Suite évaluation des enseignements (Barbara Guillot)

Point d'information

Barbara Guillot explique que les mêmes modalités d'évaluation des enseignements n'ont pu être reconduites, faute de moyens et de temps. Ce semestre, les étudiants ont reçu un mail pour évaluer chacun de leurs enseignements (un mail par enseignement à évaluer). Cela se fait via l'outil de statistiques Sphinx, du 13 janvier au 22 février. Si les étudiants ne répondent pas, on ne pourra pas mettre ça sur le compte de l'outil peu ergonomique tel que cela est évoqué pour Taïga.

Samuel Bruna explique que, si les étudiants ne répondent pas, il y a une possibilité de faire une rétention des notes : pas de publication des notes si l'évaluation des enseignements n'a pas été complétée. Mais il faut également veiller à ne pas publier les notes trop tard par rapport aux rattrapages. L'idée serait donc de ne pas publier les notes jusqu'au 3 février. Nous allons inciter les étudiants au maximum à y répondre : nous avons fait une campagne d'affichage, nous avons fait une demande de relai à la LVE, ils recevront des mails de relance.

Maud Bauer Preston indique que plus tôt les étudiants ont leurs notes, mieux c'est. Les avoir à partir du 3 février, c'est le mieux pour eux.

5. Pédagogie

Point sur la constitution des groupes de PFE

Vote

Yann Nussaume et **Séverine Roussel** exposent leurs réflexions sur les groupes de PFE et soumettent un certain nombre de points au vote.

Une réflexion a été menée pour améliorer la sélection des étudiants en octobre pour les PFE. Il y a en effet eu des dysfonctionnements et des complications qui amènent à clarifier les choses.

Autorisons-nous une sélection des étudiants par les enseignants des groupes de projet ? Certains enseignants attendent d'avoir toutes les propositions pour sélectionner les étudiants qu'ils souhaitent dans leur groupe. Mais cela implique que des étudiants soient rejetés au dernier

moment et qui, de fait, demandent un autre groupe qui dans l'intervalle peut être plein. Ça exclut certains cas de groupes spécifiques (voyages à l'étranger qui mènent au PFE).

Philippe Chavanes comprend que le vote 1 signifie que, au moment où un enseignant reçoit la demande, il vérifie la cohérence entre le projet de l'étudiant et son enseignement et si ce n'est pas cohérent, il lui indique de se rediriger vers un autre enseignant. Les instructions sont alors données en temps réel. Ce principe devra être bien compris et appliqué par tous. Si la sélection est autorisée, cela signifie qu'il faut revoir notre modèle, ça réinterroge notre process.

Pour le vote 3, celui-ci serait très limitatif : il s'agirait de définir les voyages internationaux et ça ne concernerait que ces cas-là. On n'a pas forcément à les voter, on peut les instruire quand ça se présente.

Yann Nussaume indique par ailleurs qu'il a été décidé qu'on limitait le nombre d'étudiants par groupe à 20, ce qui est déjà important. Normalement, c'était entre 16 et 20 pour 2 enseignants à temps plein. Cette jauge a pu être dépassée. Par ailleurs, plusieurs enseignants se sont plaints que certains étudiants avaient fait des doubles choix sans le dire aux enseignants.

Séverine Roussel indique qu'ils ont essayé cette année de mettre l'accent sur l'usage de la fiche navette, ça s'est clarifié. On a intérêt à aller vers des choses plus simples, plus claires. Elle opérerait pour prévoir une possibilité de sélection dans des cas très particuliers et avant l'ouverture des inscriptions.

Vote pour une sélection interdite a posteriori (on refuse la sélection) :

P : 0

Vote pour une sélection autorisée d'une façon générale :

P : 0

Vote pour une sélection autorisée uniquement dans un cas très précis (voyages internationaux) à faire avant ouverture des inscriptions au PFE + un calendrier assorti pour réguler les inscriptions :

P : unanimité

2^e vote concernant le mode de création des nouveaux groupes de PFE. Est-ce que ça doit passer par un vote de la CFVE ? Toute création d'enseignement doit être votée par la CFVE. Si ce n'est pas soumis à la CFVE, alors il y a un problème.

Vote : Toute création d'enseignement doit faire l'objet d'une soumission à la CFVE avant validation des grilles

C : 0

A : 0

P : unanimité

Se présente alors le cas particulier du groupe de PFE de Julien Beller. L'école a signé un accord avec Mayotte. L'enseignant a des capacités pour mobiliser beaucoup de fonds pour les étudiants. Mais il est contractuel et il est jusqu'à présent tout seul alors que ses groupes sont très importants (24 à 30 étudiants). Il fait une partie du PFE sur le terrain et une partie en visio. Plusieurs questions se posent :

- 1) Un enseignant non titulaire peut-il être seul responsable d'un groupe de PFE ?
- 2) Peut-il y avoir un groupe de 24-30 étudiants pour un seul enseignant ?
- 3) Accepte-t-on qu'un PFE ait lieu pour la majeure partie en visio ?

La CFVE propose de ne pas voter sur ces propositions-là car c'est une situation particulière mais il faut discuter avec J. Beller pour trouver une possibilité de trouver un co-encadrant.

Vincentella De Comarmond suggère qu'on attende que soit passé le rendez-vous entre Anne D'Orazio, Julien Beller et elle-même.

Dernier vote au sujet du PFE : que met-on comme mention lorsqu'on décerne les PFE ? La majorité des écoles reprennent « passable », « assez bien », « bien », « très bien », « félicitations ». À la Villette, on met simplement « félicitations » ou ne met pas de mention particulière (ou on ajourne).

Samuel Bruna précise que la mention ne figure pas sur le diplôme. Les félicitations apparaissent seulement sur le PV de jury.

Élise Macaire précise que la question est venue des présidents de jury, de personnes extérieures à l'école.

Philippe Chavanes n'a pas d'avis tranché. La position de l'école semble raisonnable sinon ça introduit une hiérarchie entre les projets. Souhaite-t-on cela ? En revanche il semble nécessaire de mieux harmoniser les félicitations. Certains en délivrent huit fois, d'autres une seule fois. Il propose de créer une coordination des PFE afin de réfléchir plus globalement au fonctionnement du PFE (IPFE, inscriptions, organisation des jurys, exposition des travaux etc.).

Vote sur la mise en place d'une coordination des groupes de PFE pour construire une proposition sur le système d'évaluation.

C : 0

A : 0

P : unanimité

Une information est à faire auprès des enseignants de PFE pour la prise en charge de cette coordination.

Règlement des études Bachelor BIM (Vincentella De Comarmond)

Vote

Samuel Bruna a revu certaines choses sur le règlement des études et propose un vote en ligne ultérieurement. Par ailleurs, le document a été déposé tardivement il n'a pas pu être consulté en amont.

Compilatio (Barbara Guillot)

Point d'information

Point reporté à la CFVE du 7 mars.

CTID F. Soucarat (Samuel Bruna)

Vote

Cela concerne le CTID 702 de 21 h 702 de F. Souccarat. L'enseignante est en arrêt maladie et n'a pas pu être remplacée.

Vote : validation de l'enseignement des étudiants (9 étudiants réguliers et 3 étudiants en mobilité)

C : 0

A : 0

P : unanimité

La réunion est close à 13 h 34.

Prochaine CFVE le 7 mars 2025 à 11 h 30.

**Philippe Chavanes
Président de la CFVE**